

Table GIRT commune - Gaspésie
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – Réseau prioritaire multiusage – 10 mars 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
RexForêt	
2. PRÉOCCUPATION	
Générale :	
Spécifique : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Le chemin de la Colonie Ste-Julienne est « mal positionné, il traverse un réseau hydrologique important ». Il est précisé que le commentaire ne porte pas sur la priorité de ce chemin, qui est bien réelle selon l'émetteur, mais sur sa position de sensibilité à l'égard des bris liés à l'eau.	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Chemin Colonie de Ste-Julienne à l'ouest de Corte-Real	
Carte jointe : Oui ☒ Voir dernière page Non ☐	
4. ENJEU	
Améliorer la position et la durabilité des axes principaux du réseau prioritaire multiusage.	
5. OBJECTIF	
Prioriser des tronçons offrant une position optimale d'accès au territoire tout en évitant, dans la mesure du possible, les endroits susceptibles d'accentuer les besoins d'entretien.	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
• Les chemins en fond de vallée peuvent présenter une plus grande proximité avec le milieu hydrique et un isolement par des pentes fortes. ➢ Les enjeux de sécurité, d'accessibilité et d'impact sur l'habitat aquatique peuvent être amplifiés sur ces chemins ➢ Ces enjeux sont liés à la démarche voirie régionale et la mise à jour d'un réseau prioritaire vise à y répondre. • Le réseau prioritaire multiusage identifie des chemins existants ➢ S'il n'y a pas d'alternative existante à un accès important, même si ce dernier est mal positionné, il doit faire partie du réseau prioritaire afin de refléter l'utilisation et les accès réels.	

- Pour accéder au secteur desservi par la Colonie de Ste-Julienne, l'alternative la plus proche est le chemin Boyd Jones, à l'ouest de Wakeham. Cela peut représenter un détour important pour les utilisateurs du territoire public.

7. SOLUTIONS POTENTIELLES

Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :

Il est suggéré de conserver le tronçon en question à son niveau de priorité qui figure au réseau en consultation.

Suggestion - Ajout d'action au VOIC ou au plan de gestion de la voirie : Puisque cette situation n'est pas isolée dans la région, il est aussi suggéré d'identifier les chemins importants qui sont mal situés et qui pourraient bénéficier, si l'occasion se présente, d'une relocalisation.

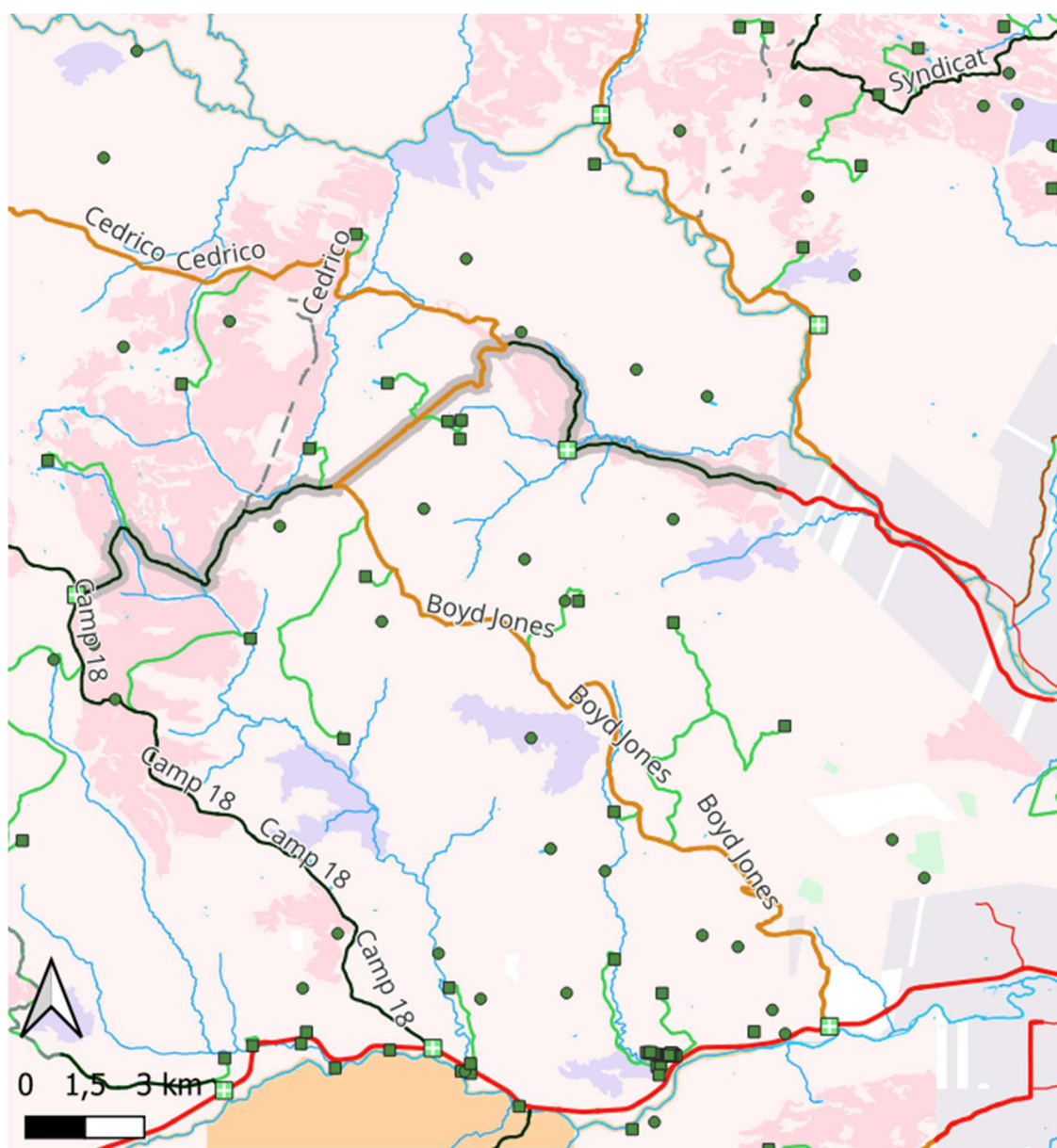
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.

10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES



- | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| ■ Villégiature | — RP - tertiaire | ■ Aires protégées |
| ● Autres baux | — RP - secondaire | ■ R11_AIPL |
| — gestion_municipal | — RP - primaire | ■ Zec |
| — Tronçon visé par le commentaire | — gestion_MTQ | ■ UA |
| | ■ Refuge bio. (désigné ou projet) | ■ Terr. privé |